



# Service de Transport

## Formulaire d'inscription

Prénom et nom de l'enfant #1 : \_\_\_\_\_

Prénom et nom de l'enfant #2 : \_\_\_\_\_

Parent(s) ou tuteur : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone (où l'on peut vous joindre lors des périodes de transport) : \_\_\_\_\_

J'autorise mon enfant à quitter seul l'autobus à son arrêt :

Oui  Non

Signature : \_\_\_\_\_

**Pour compléter ce formulaire...**  
 → Choisissez le circuit 1 ou 2  
 → Choisissez et cochez votre arrêt à la semaine désirée.

P  
L  
A  
C  
E  
S  
L  
I  
M  
I  
T  
É  
E  
S

Circuit #1 Lieux de départ et d'arrivée	Cité Limoilou Parc Bardy 2025 Rue Adjutor Rivard,	Beauport Parc de la Bourrasque 3320 Avenue Mallet	Charlesbourg Parc Guillaume- Mathieu 720 Avenue de Gironde	Charlesbourg Dépanneur Paquet 20144, boul. Henri-Bourassa	St-Émile McDonald 1154, de la Faune
Semaines de transport	Départ : 7h45 Retour : 17h25	Départ : 7h55 Retour : 17h15	Départ : 8h10 Retour : 17h00	Départ : 8h20 Retour : 16h50	Départ : 8h30 Retour : 16h40
2 sem. 1 juillet					
3 sem. 8 juillet					
4 sem. 15 juillet					
7 sem. 5 août					
8 sem. 12 août					

Circuit #2 Lieux de départ et d'arrivée	Duburger/Les Saules Parc Antoine-Masson 2650 d'Alembert	Duburger/Les Saules Métro Ferland 1625, Marais	Lebourgneuf Parc des brumes Coin Braisier et Belle arrivée	Neufchâtel IGA Extra 2295, Chauveau	Neufchâtel Métro Coin Robert-Bourassa-Bastien
Semaines de transport	Départ : 7h45 Retour : 17h25	Départ : 8h00 Retour : 17h10	Départ : 8h10 Retour : 17h00	Départ : 8h25 Retour : 16h40	Départ : 8h45 Retour : 16h25
2 sem. 1 juillet					
3 sem. 8 juillet					
4 sem. 15 juillet					
7 sem. 5 août					
8 sem. 12 août					

Paiement	
Enfant #1: nombre de semaine _____ X 55.00 \$ =	
Enfant #2: nombre de semaine _____ X 50.00 \$ =	Total du paiement:

**La responsabilité du service de transport du Centre de plein air le Saisonnier débute au moment où le campeur monte dans l'autobus le matin et jusqu'à ce qu'il en redescende en fin de journée.**

Le service de transport est payable sur réservation et est non remboursable;  
 Veuillez joindre votre paiement (chèque, argent comptant, débit ou crédit) à ce formulaire;  
 Consulter le verso pour tous les détails concernant le service de transport;

# Service de Transport

## Centre de plein air le Saisonnier

### Document explicatif

Le service de transport du Centre de plein air le Saisonnier est sécuritaire et adapté autant aux besoins des plus petits que des plus grands. Utiliser le service de transport c'est faciliter l'accessibilité à notre centre et pouvoir ainsi offrir à vos enfants l'aventure de leurs vacances d'été et à vous la tranquillité d'esprit.

Au coût de 55.00\$ par semaine par enfant (50.00 \$ pour un 2<sup>e</sup> enfant de la même famille), nous vous offrons 2 trajets.

#### **Fonctionnement**

1. Vous avez inscrit votre enfant à un des nombreux programmes du Saisonnier et vous désirez utiliser le service de transport, vous devez effectuer votre inscription en ligne comme les camps d'été;
2. Tous les matins, votre enfant doit être présent à l'arrêt choisi à l'heure indiquée. À chaque point de chute, un panneau identifié au centre le Saisonnier fait office de lieu d'embarquement (à moins d'avis contraire) et de débarquement de l'autobus. Si votre enfant n'est pas au point d'arrêt choisi à l'heure prévue, il sera considéré absent;
3. Nous vous demandons d'être présents **5 minutes** avant l'embarquement et le débarquement de votre enfant. Les chauffeurs auront la liste des jeunes qui doivent embarquer à chaque arrêt, donc, nous vous prions de respecter vos arrêts et l'heure d'embarquement. Advenant les cas où un jeune n'apparaît pas sur la liste, le jeune sera accepté à bord du transport uniquement si les places le permettent.
4. À la suite du dernier arrêt de chacun des trajets, l'autobus se dirige vers le Saisonnier pour y déposer les enfants inscrits. Dès l'arrivée au centre, votre enfant sera dirigé vers son animateur;
5. En fin d'après-midi, c'est l'animateur de votre enfant qui le reconduit à son transporteur;
6. Si vous avez autorisé votre enfant à quitter seul l'autobus à son arrêt (en cochant «oui»), le chauffeur dépose votre enfant à l'heure prévue et continue son circuit par la suite. Si vous n'avez pas autorisé votre enfant à quitter seul l'autobus à son arrêt (en cochant «non»), le chauffeur laisse descendre l'enfant à l'heure prévue uniquement si vous êtes présent. En cas d'absence, le chauffeur patiente quelques minutes et essaie de communiquer avec vous. S'il n'arrive pas à vous rejoindre, il reprend sa route, votre enfant toujours à bord. Votre enfant est alors ramené au centre où il est inscrit et mis sous la responsabilité du service de garde. Vous devrez alors récupérer votre enfant au service de garde du Centre de plein air le Saisonnier jusqu'à 18h maximum;
7. Il est à noter que certains retards peuvent survenir au cours de la saison estivale (trafic, attente d'un enfant, travaux, etc.). Tout est mis en œuvre pour éviter ces situations.

#### **CODE D'ÉTHIQUE ET RESPECT**

- \* Une politique de respect et de conduite est présente dans nos autobus envers les chauffeurs et les collègues. Le premier avertissement sera d'ordre verbal, l'enfant, le parent/tuteur et le coordonnateur des transports en seront avisés. Le second sera communiqué aux parents et/ou tuteur de l'enfant. À la réception du troisième avis, l'enfant ne pourra plus prendre le service de transport pendant les deux prochains jours ou toutes autres ententes avec le coordonnateur des transports.

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il nous fera un immense plaisir de vous renseigner.

*Merci à tous nos partenaires des différents points de chute pour leur précieuse collaboration!!*